



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Onzième Session

Brême (Allemagne), 2-6 juin 2008

SITUATION ET FAITS NOUVEAUX IMPORTANTS EN MATIÈRE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU POISSON

RÉSUMÉ

On trouvera présentés ici les principaux événements et faits concernant le commerce international du poisson et des produits de la pêche, qui ont eu lieu depuis la dixième réunion du Sous-Comité du commerce du poisson, en 2006. Des questions nouvelles perçues comme importantes par les différentes parties prenantes dans la chaîne de valeur du poisson et des produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international sont également traitées dans le présent document. Le Sous-Comité est invité à en prendre connaissance, à l'enrichir de ses propres considérations et à orienter les futures activités de la FAO dans les domaines intéressant le commerce international des produits de la pêche.

INTRODUCTION

1. Le présent document vise à informer le Sous-Comité des faits les plus significatifs concernant le commerce international du poisson et des produits de la pêche qui sont survenus depuis la dixième session du Sous-Comité, en mai 2006. Outre une brève analyse de la production, des exportations et des importations mondiales de poisson, il propose un aperçu de la situation actuelle du commerce des principaux produits de la pêche et des questions pertinentes tout au long de la chaîne de valeur. La description qui y est faite des activités de la FAO et des autres organisations internationales dans le domaine du commerce mondial du poisson constitue ainsi une mise à jour du rapport soumis au Sous-Comité lors de sa dixième session. Le document traite aussi des questions nouvelles perçues comme importantes par les différentes parties prenantes dans la chaîne de valeur du poisson et des produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international, notamment celles concernant les producteurs, les transformateurs et les exportateurs dans les pays en développement.

PRODUCTION

2. La production mondiale totale de poisson (pêche de capture et aquaculture), à l'exclusion des plantes aquatiques, a enregistré une nouvelle croissance durant la période 2003-2006, passant de 133 millions de tonnes en 2003 à 140 millions tonnes en 2004, puis à 143 million tonnes en 2005 et enfin à 144 millions de tonnes in 2006. Les estimations pour 2007 confirment la tendance à long terme d'une légère augmentation marginale de l'approvisionnement total à 145 millions tonnes. La Chine signale avoir produit 52 millions de tonnes en 2006, dont 34 proviennent de l'aquaculture, ce qui confirme qu'elle est le principal producteur¹. Globalement, 80 pour cent de la production mondiale de poisson et de produits de la pêche a lieu dans les pays en développement.

3. Par rapport aux chiffres d'il y a une décennie, l'approvisionnement actuel représente une hausse de plus de 20 millions de tonnes. Cette offre supplémentaire est due entièrement à la production aquacole qui, en 2006, a atteint 52 millions de tonnes (plantes aquatiques exclues) soit 36 pour cent de la production totale. Selon les estimations, la production aquacole devrait enregistrer une nouvelle croissance en 2007 pour se situer à 53 millions de tonnes. Cependant, un ralentissement du taux de croissance de la production aquacole est à craindre, alors que la production des pêches de capture semble avoir atteint un certain niveau de stabilité à long terme, malgré une variabilité annuelle liée essentiellement aux prises en Amérique du Sud.

4. La production des pêches de capture a rebondi en 2004 et 2005 par rapport au niveau quelque peu inférieur de 2003, atteignant 95 et 94 millions de tonnes respectivement. En 2006, elle a diminué pour se situer à 92 millions de tonnes. Selon les statistiques provisoires pour 2007, les captures seraient en légère baisse avec environ 91 millions de tonnes. Ces chiffres confirment la stabilité de l'offre globale des pêches de capture ces douze dernières années avec un volume annuel oscillant entre 88 et 96 millions de tonnes.

5. Comme noté ci-dessus, la croissance annuelle de la production mondiale de poisson a dans l'ensemble fléchi si l'on se réfère aux niveaux correspondants des décennies passées malgré la croissance soutenue de la production aquacole. Ce fléchissement a des répercussions sur l'utilisation et la consommation moyenne.

¹ Il est toutefois possible que le volume absolu de la production chinoise provenant de la pêche de capture et de l'aquaculture, en particulier sa progression depuis le début des années 90, ait été surestimé dans les statistiques.

CONSOMMATION

6. La consommation moyenne par habitant de poisson et de produits de la pêche dans le monde a augmenté régulièrement ces dernières décennies passant de 11,5 kg en moyenne durant les années 70, à 12,8 kg dans les années 80 et à 14,8 kg dans les années 90. La consommation a continué à croître au 21^{ème} siècle pour atteindre 16,4 kg par habitant pour la période 2001-2003. Les chiffres provisoires pour 2006 et 2007 montrent de nouvelles hausses pour se situer à 16,8 et 16,9 kg respectivement. Pour 2007, on estime que l'aquaculture représente 46 pour cent de l'offre totale de poisson et de produits de la pêche destinés à la consommation humaine (à l'exclusion des farines de poisson) et devrait atteindre 50 pour cent au cours de la prochaine décennie.

7. Une grande part de la hausse de la production halieutique mondiale est due à la Chine, où la consommation de poisson et de produits de la pêche par habitant est passée de moins de 5 kg dans les années 70 à 26 kg à l'heure actuelle. Dans le monde, exclusion faite de la consommation intérieure chinoise, la consommation moyenne mondiale par habitant a été de 13,5 kg dans les années 70, pour atteindre 14,3 kg dans les années 80, et retomber à 13,5 kg dans les années 90. Durant la période 2001-2003 la consommation moyenne a enregistré une nouvelle hausse et atteint 14 kg par habitant, ce qui reste inférieur aux niveaux meilleurs enregistrés dans les années 80. En substance, c'est en Chine qu'une grande partie de la hausse de la production totale de poisson dans le monde a non seulement été enregistrée mais aussi consommée. Pour le reste du monde, la consommation par habitant a été remarquablement stable, oscillant aux alentours de 14 kg.

8. La consommation de poisson par habitant enregistre de grandes variations selon les régions. Comme noté plus haut, la consommation en Chine est passée à 26 kg par habitant alors qu'en Asie, à l'exclusion de la Chine, elle est actuellement de 14,3 kg par habitant (tendance positive), en Europe de 19,9 kg (positive), et en Amérique du Nord et en Amérique centrale de 18,6 kg (positive). Dans les régions de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, la consommation par habitant est de 8,7 kg (stable) et de 8 kg (stable) respectivement, soit un niveau inférieur à la moyenne mais stable. Sous différents aspects, c'est dans la région Afrique que la situation est la plus préoccupante, compte tenu des bas niveaux de consommation et de la forte croissance démographique prévue. Cependant, le potentiel de l'aquaculture est considérable en Afrique. Ce potentiel est encore pour le moment très peu exploité, sauf en Égypte et dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne où les faits récents sont très encourageants. Le commerce des espèces aquacoles reste limité en Afrique.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

9. La croissance du commerce international du poisson et des produits de la pêche reste vigoureuse, reflétant l'augmentation de la consommation en 2006 et en 2007, non seulement dans l'Union européenne et aux États-Unis d'Amérique, mais dans les autres régions, y compris l'Asie, à l'exception notable du Japon. En 2006, 37 pour cent de la production halieutique mondiale (en équivalent poids vif) étaient négociés au niveau international. La demande a enregistré un certain fléchissement à la fin 2007 et au début 2008, les turbulences du secteur financier ayant commencé à peser sur la confiance des consommateurs dans les principaux marchés d'importation. À court terme, on s'attend à des répercussions sur les dépenses discrétionnaires et les ventes des produits à valeur élevée. Toutefois, la tendance à long terme reste positive pour le commerce du poisson, avec une part croissante de la production tant des pays développés que des pays en développement entrant sur les marchés internationaux.

10. Les exportations mondiales de poisson et de produits de la pêche ont augmenté de 9,5 pour cent en 2005, passant ainsi à 78 milliards d'USD et de 9,4 pour cent en 2006 pour atteindre 86 milliards d'USD. Les pays en développement confirment leur importance fondamentale en tant que fournisseurs des marchés mondiaux avec près de 50 pour cent des exportations totales. Les pays développés sont les principaux importateurs, responsables de

80 pour cent de la valeur totale des importations qui s'élèvent à 90 milliards d'USD² (2006). En volume (poids vif), la part des pays développés est nettement moins importante, 62 pour cent, ce qui s'explique par la valeur unitaire plus élevée des produits qu'ils importent

11. En 2006, les recettes nettes des exportations de poisson des pays en développement ont atteint 24,9 milliards d'USD. Pour de nombreux pays en développement, le commerce du poisson, en plus du rôle important qu'il joue dans la création de revenus, l'emploi et la sécurité alimentaire, représente une source importante de devises. Pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), les recettes nettes à l'exportation sont en hausse et atteignent 12 milliards de dollars en 2006, ce qui représente en valeur 20 pour cent des exportations totales.

12. De façon générale, la hausse des valeurs et des volumes des échanges pour tous les produits (sauf les volumes de la farine de poisson) reflète la mondialisation accrue de la chaîne de valeur de la pêche dans laquelle la production et la transformation sont externalisées en Asie (par exemple, en Chine, en Thaïlande et au Viet Nam) et, dans une moindre proportion, en Europe centrale et en Europe orientale (par exemple, en Pologne et dans les Pays baltes) et en Afrique du Nord (Maroc). L'externalisation de la transformation est un phénomène qui s'observe aux niveaux régional et mondial, en fonction de la forme du produit, des coûts de main-d'oeuvre et de la durée du transport. De façon générale, les différences des coûts de main-d'oeuvre jouent un rôle beaucoup plus important que les questions de transport. Il est intéressant de constater que de nombreuses espèces, comme le saumon, le thon, le poisson-chat et le tilapia, sont de plus en plus souvent négociées sous forme transformée (filets). Parallèlement, la croissance des filières de distributions internationales ou mondiales par l'intermédiaire de grosses entreprises a contribué à cette évolution.

13. On peut aussi considérer que la part croissante des pays en développement dans la production halieutique totale est une forme d'externalisation de la production, tout au moins en ce qui concerne celle destinée aux marchés internationaux. Au cours de la décennie 1997-2006, la part des pays développés dans la production totale est passée de 28 pour cent en 1997 à un peu plus de 20 pour cent en 2006. Cependant, la part croissante des pays en développement est aussi dans une large mesure le résultat du développement considérable de l'aquaculture, où les économies d'échelle et les techniques améliorées, ont permis de réduire les coûts et les prix et donc d'élargir le marché en général.

14. La Chine est devenue le premier exportateur de poisson avec 9 milliards d'USD (2006) mais ses importations sont également en hausse et ont atteint 4,1 milliards d'USD (2006). L'augmentation des importations de la Chine résulte en partie de l'externalisation, car les transformateurs chinois importent des matières premières de toutes les grandes régions, notamment de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Europe pour les retransformer et les exporter. Elle s'explique aussi par la hausse de la consommation en Chine d'espèces que les sources locales ne peuvent fournir. Le commerce de la Chine enregistre une forte croissance en 2007 (six mois) tant au niveau des exportations qu'au niveau des importations. Il est probable que la Chine se situera au troisième rang des pays importateurs, dépassant ainsi l'Espagne et après le Japon et les États-Unis.

15. L'UE est de loin le plus vaste marché unique pour les importations de poisson et de produits de la pêche, du fait non seulement de la hausse de la consommation intérieure mais aussi de son élargissement à 27 États membres. En 2006, les importations (UE-27) ont atteint 38 milliards de dollars, en hausse de 14 pour cent par rapport à 2005, soit 42 pour cent des importations mondiales. Les statistiques officielles incluent toutefois les échanges entre les partenaires de l'UE. Si l'on exclut le commerce intrarégional, les importations de poisson et de produits de la pêche en provenance de fournisseurs hors de l'UE s'élèvent à 20,7 milliards de dollars, soit une hausse de 16 pour cent par rapport à 2005. L'UE reste encore le plus gros marché

² Les chiffres d'importation diffèrent des chiffres d'exportation parce que les premiers incluent les coûts du fret, alors que les exportations sont communiquées en valeur franco à bord (FAB).

mondial, avec environ 23 pour cent des importations mondiales. Les chiffres partiels pour 2007 confirment la tendance actuelle à la hausse des importations de l'UE, avec une croissance de trois pour cent en valeur enregistrée durant la période de janvier à juillet.

16. Le Japon est le plus large marché du poisson pour un seul pays, mais les volumes des importations ont diminué ces dernières années en raison d'une plus faible demande intérieure et d'une tendance vers une consommation réduite de poisson à long terme. En 2006, les importations, principalement de crevettes, thon et saumon, ont enregistré une baisse de 3,2 pour cent par rapport à 2005 avec moins de 14 milliards d'USD, et une réduction en volume de 5,6 pour cent pour se situer à 3,2 millions de tonnes (poids du produit). Le volume des importations en 2007 confirme la tendance à la baisse, passant pour la première fois en dessous de 3 millions de tonnes (soit un recul de 8,5 pour cent), la valeur des importations ayant encore chuté. La valeur des importations de poisson du Japon en 2007 a été à peine supérieure à celle des États-Unis. La part du poisson et de produits de la pêche dans les importations totale du Japon a également fléchi, passant de 2,5 pour cent en 2006 à 2,2 pour cent en 2007.

17. Les États-Unis sont le deuxième marché pour les importations d'un seul pays après le Japon. Avec une population croissante et une tendance positive de la consommation de produits de la mer à long terme, les importations ont atteint 13,3 milliards d'USD en 2006 et 13,6 milliards d'USD en 2007. Le volume des importations de produits halieutiques comestibles ont atteint 2,50 millions de tonnes (poids du produit) en 2006, mais a diminué légèrement en 2007 avec 2,46 millions de tonnes du fait de la faiblesse du marché au cours des derniers mois de l'année. Les importations de crevettes sont les plus importantes en valeur, suivies par le saumon, le crabe et le thon. On notera la forte augmentation des importations de tilapia en 2007 (+10 pour cent en volume et +16 pour cent en valeur) et de crabe (+8 pour cent en volume et +18 pour cent en valeur). Par contre, les importations de crevettes sont en recul en 2007 avec 557 000 tonnes (-5,6 pour cent) pour un montant de 3,9 milliards d'USD (-5,1 pour cent).

FAITS INTERVENUS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

18. Parmi les grands problèmes qui continuent d'avoir un impact sur le commerce international des produits de la pêche, il a notamment été question au cours du biennium passé³:

- de l'adoption de normes privées à des fins environnementales et sociales par les sociétés internationales de grande distribution;
- de la continuation des différends commerciaux liés aux exportations de crevettes et de saumon;
- de la préoccupation croissante du grand public et des détaillants au sujet de la surexploitation de certains stocks halieutiques;
- de l'adoption de l'étiquetage écologiques par les sociétés de grande distribution;
- de l'aquaculture biologique et de l'élaboration de nouvelles normes dans les principaux marchés;
- de la certification de l'aquaculture en général et des crevettes en particulier;
- des négociations commerciales multilatérales à l'OMC;
- de l'expansion des zones d'échange régionales et des nouveaux accords commerciaux bilatéraux;
- des négociations sur les accords de partenariat économique menées entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (groupe ACP);
- du réchauffement mondial et de son impact sur le secteur de la pêche;
- de la hausse des prix de l'énergie et de l'impact sur le secteur de la pêche;
- de la hausse des prix des produits de base en général et de l'impact sur les producteurs et sur les consommateurs;

³ Pour l'accès au marché sur le plan de la qualité et de la sécurité sanitaire, consulter le document COFI:FT/XI/2008/8

- des risques et des avantages perçus de la consommation du poisson.

19. L'incidence de ces problèmes sur les parties prenantes varie en fonction de leur position dans la chaîne de valeur. Cette incidence se propage dans les deux sens tout au long de la chaîne de valeur, le produit se déplaçant jusqu'au consommateur final et, l'information sur les prix, le volume, les conditions du marché, la qualité, les normes et les préférences des consommateurs remontant jusqu'au producteur. Ce flux souligne la nature dynamique de l'industrie mondiale de la pêche et assure que les producteurs répondent à la demande des consommateurs. L'impact réel à chaque étape est fonction de la relation contractuelle et de la force relative de la négociation entre les fournisseurs et les clients.

20. Le déplacement perçu du pouvoir dans la chaîne de valeur vers les grandes sociétés internationales de distribution est souvent considéré comme préoccupant. Les petits producteurs, dans les pays en développement comme dans les pays développés, ont du mal à pénétrer ces marchés du fait des exigences du secteur de la distribution. En outre, le déplacement du pouvoir de négociation a une incidence sur les marges au sein de la chaîne et détermine la façon dont les bénéfices sont répartis. Cette évolution oblige le secteur à accroître son efficacité, souvent en sautant des liens intermédiaires dans la chaîne. Le secteur redéfinit aussi son rôle en tant que fournisseur d'aliments demandé par les consommateurs et non plus comme un simple fournisseur de poisson. Cette évolution impose au secteur de s'engager davantage dans une coopération intersectorielle et aux petits producteurs de s'organiser en unités plus grandes.

21. Parallèlement, les grandes entreprises de distribution, grâce à des innovations dans le domaine de la logistique, de la gestion et de la provenance de l'approvisionnement ont pu réduire les coûts. Compte tenu de la concurrence au niveau de la distribution, ces réductions de coûts se sont concrétisées par des baisses de prix. L'expansion des entreprises de distribution a aussi accru la disponibilité des produits offerts aux consommateurs, stimulant ainsi la consommation.

22. La fragmentation du secteur de la production halieutique continue de l'empêcher de répondre de façon proactive aux questions et aux problèmes nouveaux qui mobilisent les groupements de consommateurs, les détaillants, la société civile par le biais des ONG et aux initiatives réglementaires prises par les gouvernements. Un rôle plus dynamique du secteur de la pêche permettrait d'améliorer le dialogue avec le gouvernement, les scientifiques et la société civile et de traiter le problème de la durabilité de la pêche dans une perspective environnementale et économique, et non plus en répondant uniquement aux pressions extérieures.

23. L'escalade des coûts de l'énergie a pesé sur les dépenses d'exploitation, notamment pour les pêches de capture grosses consommatrices d'énergie, comme celles de la crevette et du thon. Ces augmentations des coûts sont souvent répercutées sur le produit final. Les producteurs de poissons de fond ont été pénalisés par la réduction des quotas de capture et la concurrence accrue des espèces d'eau douce. Les aquaculteurs doivent faire face à la hausse des coûts des produits d'alimentation et, pour certaines espèces, à des problèmes récurrents liés aux maladies. Les éleveurs de crevettes ont vu les volumes de production dépasser la demande. Les exportateurs de saumon, de poisson et de crevettes d'élevage continuent d'être accusés de dumping dans certains marchés. Certains de ces différends relèvent maintenant du processus de règlement des différends de l'OMC mais aucune décision finale n'a encore été prise. Les producteurs doivent aussi faire face à une demande accrue de certification et d'étiquetage pour des raisons environnementales et écologiques. Bien que la certification soit volontaire et qu'elle ne soit pas exigée par les gouvernements, la puissance commerciale des grandes entreprises de distribution est telle que plusieurs pays de l'OMC ont demandé si ces normes privées ne constituaient pas des obstacles techniques au commerce et, donc si cette question ne devait pas être examinée par l'OMC.

24. Les transformateurs sont de plus en plus souvent intégrés aux producteurs, notamment en ce qui concerne le poisson de fond en Asie où les grandes entreprises de transformation s'appuient en partie sur leur propre flotte de pêche. Dans l'aquaculture, les grands producteurs de saumon, de poisson-chat et de crevettes d'élevage ont mis en place des usines de transformation centralisées

de pointe afin d'améliorer la rentabilité grâce à une gamme de produits améliorée et à de meilleurs rendements et, de répondre à l'évolution des exigences de qualité et de sécurité sanitaire des pays importateurs.

25. Dans les pays développés, les transformateurs ont vu leurs marges se rétrécir, les matières premières étant de plus en plus souvent envoyées dans les pays où la transformation est moins coûteuse. Dans les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord, les produits congelés sont transformés en Asie. Les produits fumés et marinés, pour lesquels la durée de conservation et la durée du transport sont importantes, sont transformés en Europe centrale et en Europe de l'Est. Les transformateurs, grâce à des technologies améliorées, ont réussi à obtenir des rendements plus élevés et des gammes de produits plus rentables à partir de la matière première disponible. Les transformateurs de produits classiques, notamment les produits en conserve, ont perdu des parts de marché au profit des fournisseurs de produits frais et congelés du fait de l'évolution à long terme des préférences des consommateurs. Les transformateurs qui opèrent sans marques solides ni d'accès sûr aux matières premières continuent de voir leurs marges se détériorer.

26. Les liens entre les producteurs et les transformateurs dans le pays exportateur et les grossistes et les détaillants dans le pays d'importation et de consommation, ont souvent été assumés par des intermédiaires comme des courtiers et des agents. Les technologies de communication améliorées ont facilité les contacts entre les producteurs et les acheteurs finals, limitant ainsi le rôle de l'intermédiaire. Cependant, il sera toujours besoin de spécialistes de produits particuliers capables de développer de nouveaux marchés pour les producteurs et de nouveaux fournisseurs pour les acheteurs, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

27. Les détaillants sont attentifs à l'évolution des préférences des consommateurs et y répondent par les produits qu'ils offrent. Les chaînes de détaillants essaient d'anticiper ce qu'attendent les consommateurs sur le plan de la qualité, de la sécurité sanitaire des aliments, de la variété des produits, du prix etc., et de plus en plus sur celui de la durabilité. De nombreuses chaînes prennent des mesures pour garantir que le poisson et les produits de la pêche proviennent de ressources récoltées ou élevées selon des principes de durabilité. L'étiquetage écologique est le plus souvent utilisé à cette fin. Les détaillants utilisent de plus en plus leur propres marques, dites aussi marques maison, pour les denrées alimentaires y compris pour le poisson et les produits de la pêche.

28. Les problèmes de durabilité, notamment la surexploitation, préoccupent de plus en plus les consommateurs. Le réchauffement planétaire est aussi une préoccupation croissante bien qu'il ne soit pas perçu de liens avec les pêches en particulier. Le transport aérien des denrées alimentaires est de plus en plus remis en question. La santé et le bien être sont des facteurs qui influencent aussi les décisions de consommation, ce qui explique en partie la hausse du secteur des produits biologiques. La plus part des consommateurs sont attentifs à la sécurité sanitaire des aliments, ce qui a des répercussions sur la demande lorsqu'une espèce particulière est associée à un métal lourd, à des toxines, etc. Les avantages perçus de la consommation de poisson restent très présents dans l'esprit de la plupart des consommateurs. Les prix ont toujours été un critère important pour la plupart des couches de la population et, en particulier aujourd'hui aux États-Unis où la confiance des consommateurs est en baisse.

29. Avec le temps, les changements à long terme de la demande et de l'offre se diffusent, étape par étape, tout au long de la chaîne de valeur. À court terme cependant, les producteurs et les transformateurs sont parfois obligés d'opérer à perte, car ils ne peuvent pas toujours répercuter la hausse des coûts d'exploitation sur les prix des produits. Ce problème est particulièrement important dans le secteur de l'aquaculture en raison du décalage entre les décisions de production et la récolte. Les nouveaux instruments financiers, y compris les marchés à terme et les mécanismes de couverture devraient aussi se développer dans ce secteur.

PRINCIPAUX PRODUITS

30. La crevette reste le produit le plus demandé en valeur, avec 17 pour cent de la valeur totale des produits de la pêche échangés au niveau international (2006). Malgré la hausse des volumes exportés, sa part a diminué compte tenu de la tendance à la baisse des prix moyens. En 2007, on a assisté à un fléchissement des importations aux États-Unis et au Japon, alors que le marché européen s'est bien tenu. La production de crevettes d'élevage continue d'enregistrer une croissance vigoureuse pour atteindre 2,7 millions de tonnes en 2005, soit plus de deux fois la production de 2000. Ce chiffre est encore inférieur à celui de la production totale des pêches de capture qui est relativement stable avec quelque 3,5 millions de tonnes. Compte tenu de la détérioration des prix et des marges, de nombreux producteurs de crevettes d'élevage se tournent maintenant vers des stratégies de diversification et de valorisation pour compenser la faiblesse des prix, notamment des réductions de la production pour stabiliser les prix.

31. Les États-Unis, dont la place de premier importateur de crevettes se trouve confirmée, ont vu leurs importations croître régulièrement en volume en 2005-2006; on estime que celles-ci assurent désormais près de 90 pour cent de leur consommation de crevettes. La baisse du niveau de confiance des consommateurs à la fin 2007 est à l'origine du recul des importations de crevettes pour l'année. En 2007, les importations de crevettes du Japon ont continué à diminuer tant en volume qu'en valeur. L'Union européenne est le plus grand marché d'importation de crevettes, avec une demande globale toujours à la hausse. De nombreux pays exportateurs se détournent du marché américain et du dollar faible pour cibler l'Europe, ce qui a entraîné une baisse des prix sur le marché européen.

32. Le poisson de fond a compté pour plus de 10 pour cent dans les exportations totales de poisson (en valeur) en 2006 ; le marché du poisson de fond se caractérise par sa forte capacité de substitution des espèces. Les produits transformés en Chine et au Viet Nam continuent d'exercer une influence sur le commerce mondial du poisson de fond. Le marché des filets se tourne de plus en plus vers des espèces d'eau douce telles que le tilapia, le poisson-chat ou la perche du Nil, avec des volumes annuels d'élevage dépassant deux et un millions de tonnes respectivement pour les deux premières espèces. Le tilapia a trouvé un marché favorable aux États-Unis, alors que les importations de poisson-chat augmentent rapidement dans l'Union européenne, aux États-Unis et en Russie. Récemment, avec l'arrivée de morue d'élevage sur les marchés du frais européens, en quantités soient encore limitées, et du cobia en Asie et en Amérique centrale, on a pu constater combien progressent la place et le rôle de l'offre de poisson de fond issu de l'aquaculture. Malgré les quotas réduits pour plusieurs espèces de poissons de fond traditionnels, l'abondance de l'approvisionnement de substituts issus de l'élevage empêche les prix de dépasser certains niveaux.

33. La part du thon dans l'ensemble des exportations de poisson a été de 8 pour cent en 2006. Les larges fluctuations des prises sont à l'origine de l'instabilité des marchés, et la hausse des prix du pétrole a pénalisé les exploitants des flottilles de pêche et les conserveries. Au Japon, le plus gros importateur de thon, les volumes ont régressé dans toutes les catégories. Pour le thon, les tarifs d'importation et l'accès préférentiel accordé aux produits provenant de certains pays continuent de revêtir une grande importance, tant pour les importateurs que pour les exportateurs.

34. La part du saumon dans le commerce mondial a fortement progressé depuis quelques décennies et se situe actuellement à 11 pour cent. Cette hausse est surtout le fait de l'aquaculture du saumon et de la truite en Europe du Nord, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, dont la production représente environ 60 pour cent de la production totale. Les prix ont oscillé en fonction des variations brusques de l'offre, atteignant des niveaux records en 2006 pour retrouver des niveaux plus normaux en 2007 et en 2008. La concentration dans le secteur permet aux producteurs de bénéficier d'économies d'échelle, notamment en ce qui concerne le coût des produits d'alimentation, bien que certaines des plus grandes entreprises aient été confrontées à des problèmes de maladie. La demande de saumon d'élevage est vigoureuse et augmente régulièrement tous les ans, avec l'ouverture de nouveaux marchés tant dans les pays développés

que dans les pays en transition et les pays en développement. L'expansion des filières modernes de distribution et la disponibilité du produit tout au long de l'année contribuent à l'accroissement de la demande pour le saumon d'élevage. En Russie, par exemple, la modernisation du système de distribution alimentaire, avec la présence de grands supermarchés dans toutes les grandes zones urbaines, explique en partie l'augmentation rapide des importations de saumon et d'autres produits de la pêche.

35. En 2006, la part des céphalopodes dans le commerce mondial du poisson a été de 4,2 pour cent. La Thaïlande est le premier exportateur de calmar et de seiche, devant l'Espagne, la Chine et l'Argentine. Le Maroc est quant à lui le premier exportateur de poulpe devant l'Espagne; l'Espagne, l'Italie et le Japon sont les principaux importateurs de ce produit. Les prises totales annuelles de céphalopodes, qui se situent entre 3,6 et 3,8 millions de tonnes, sont relativement stables, quoique la part relative et le prix de chacune des trois grandes espèces puissent d'une année à l'autre varier notablement.

36. La production de farine de poisson a été remarquablement stable au cours des dernières décennies avec environ 6 millions de tonnes, les niveaux annuels variant entre 5 et 7 millions de tonnes, selon le volume des prises en Amérique du Sud. Une diminution notable des prises au Pérou en 2006 est à l'origine de la forte hausse des prix de la farine de poisson en 2006 et en 2007. Il convient de noter la part importante de farine de poisson consommée maintenant dans le secteur de l'aquaculture, estimée à 60 pour cent, la demande étant particulièrement forte en Asie et en Chine. Parallèlement, l'utilisation de farine de poisson a été fortement réduite dans le secteur de la volaille.

37. En ce qui concerne l'huile de poisson, le rôle de l'aquaculture est encore plus grand que pour la farine de poisson; près de 85 pour cent de la production est consommée par le secteur dont plus de 55 pour cent par les salmonidés. La production annuelle est relativement stable avec près d'un million de tonnes. S'agissant de ravitailler à long terme un secteur aquacole en expansion, les inquiétudes ont stimulé la mise au point de nouvelles préparations contenant moins de farine et d'huile de poisson et davantage d'ingrédients végétaux.

38. Compte tenu de la hausse généralisée des produits de base ces dernières années, il est devenu nécessaire de mettre au point des indices de prix représentatifs pour le secteur de la pêche afin de refléter non seulement l'évolution des prix au sein du secteur mais aussi d'établir des comparaisons avec d'autres secteurs de la production vivrière. La FAO a donc formulé un projet visant à établir des indices reflétant l'évolution des prix au sein des grands flux commerciaux de produit. Ces indices incluront des produits et des espèces en provenance des pays en développement, un accent particulier étant mis sur les espèces aquacoles.

UTILISATION DU POISSON POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

39. L'utilisation du poisson aux fins de l'aide alimentaire est tombée à des niveaux négligeables, les pays traditionnellement donateurs comme le Canada, le Japon et la Norvège ayant réduit de façon radicale ou progressive leurs dons en nature. Cependant, de nouveaux pays donateurs, comme l'Équateur et le Pérou, et parfois des donateurs privés, ont compensé en partie la baisse. En 2007, les expéditions du Programme alimentaire mondial ont été de quelque 3 600 tonnes contre 20 300 une décennie auparavant. Le poisson en conserve reste maintenant le seul produit de la pêche utilisé dans l'aide alimentaire.

ACTIVITÉS DE L'OMC CONCERNANT LES PRODUITS DE LA PÊCHES

40. Dans le cadre de l'OMC, les négociations au sujet du Programme de Doha pour le développement se sont poursuivies en 2006 et 2007. Les deux principales questions intéressant le secteur de la pêche sont toujours 1) le subventionnement des pêches examiné au sein du Groupe

de négociations sur les règles, et 2) l'accès au marché, examiné au sein du Groupe de négociation sur l'accès au marché non agricole.

41. Un projet de texte sur le subventionnement des pêches a été présenté par le président du Groupe de négociation sur les règles. Le projet de texte qui est à l'heure actuelle examiné par les membres de l'OMC, contient plusieurs références à un rôle d'examen critique que pourrait jouer la FAO.

42. Pour ce qui est de l'accès au marché, des projets de texte ont été présentés en 2007 et début 2008. Bien que l'accord général penche vers une libéralisation ultérieure des échanges et la réduction des tarifs douaniers sur les produits importés, dont le poisson et les produits de la pêche, plusieurs questions sont encore en suspens. Il s'agit notamment de la réduction exacte des tarifs d'importation en vigueur, avec des exceptions pour les pays en développement en général, et pour les pays les moins avancés et les petites économies vulnérables en particulier. L'érosion des préférences commerciales pour des pays spécifiques et les modalités permettant d'en atténuer l'impact sur leurs économies par d'éventuelles mesures compensatoires est un problème qui n'est toujours pas résolu. Le projet de texte comprend aussi des dispositions qui prévoient que les pays avec une faible couverture obligatoire des lignes tarifaires non agricoles devront les augmenter de manière substantielle après l'entrée en vigueur du Programme de Doha pour le développement.

43. Après l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001 et du Viet Nam en 2007, tous les grands pays de pêche, ainsi que les pays principaux exportateurs et importateurs de poisson, sont membres de cette organisation, hormis la Fédération de Russie. N'ayant que le statut d'observateur auprès de l'OMC, cette dernière est actuellement engagée dans des négociations en vue de devenir membre de plein droit au cours de la présente décennie: ce statut est indispensable pour pouvoir recourir au mécanisme de règlement des différends. Les pays dont l'adhésion devrait être ratifiée en 2008 sont le Cap-Vert et l'Ukraine.

44. Parallèlement à l'augmentation du nombre de membres de l'OMC, plusieurs accords commerciaux bilatéraux intéressant de près le commerce du poisson ont pris effet. Il reste à savoir quelles seront vraiment les retombées et conséquences à long terme des accords bilatéraux et des accords commerciaux régionaux: c'est l'objet d'une étude entreprise par la FAO en coopération avec d'autres organisations.

45. Un accord commercial important pour le commerce du poisson et des produits de la pêche fait actuellement l'objet de négociations au niveau régional entre les six régions du groupe ACP⁴ et l'Union européenne, l'objectif étant de parvenir à des accords de partenariat économique (APE) en vigueur dès janvier 2008. La date limite était importante car la dérogation accordée par l'OMC aux conditions d'accès préférentielles figurant dans l'Accord de Cotonou, venait à expiration fin 2007.

46. À la date limite fixée, seule la région des Caraïbes avait conclu un APE intégral avec l'Union européenne. Alors que les pays les moins avancés de toutes les régions peuvent continuer de bénéficier de conditions préférentielles d'accès libre au marché de l'UE dans le cadre de l'Accord tout sauf les armes, ce n'est pas le cas pour les pays ne faisant pas partie des pays les moins avancés. Nombre d'entre eux ont donc conclu des accords provisoires avec l'Union européenne. Au total 35 pays du groupe ACP avaient conclu des accords complets ou partiels à la fin 2007. Certains de ces accords comprennent aussi des chapitres consacrés au développement et à la coopération dans le secteur des pêches. Les pays qui n'appartiennent pas au groupe des pays les moins avancés ou qui ne sont pas signataires d'accords provisoires ou complets peuvent continuer à exporter vers le marché de l'Union européenne dans le cadre du Système généralisé de préférence (SGP). Leurs produits seront soumis à des droits d'importation plus élevés à partir de 2008.

⁴ Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, orientale et australe, Communauté de développement de l'Afrique australe, Caraïbes, Pacifique

47. La FAO continue d'avoir d'excellentes relations de coopération avec l'OMC, notamment la fourniture sur demande de compétences techniques.

MESURES PROPOSÉES AU SOUS-COMITÉ

48. Le Sous-Comité est invité à prendre note des informations communiquées et à apporter une expérience complémentaire. Il est prié d'orienter les travaux futurs de la FAO dans le domaine du commerce international des produits de la pêche, surtout pour ce qui concerne: l'assistance visant à favoriser une participation plus efficace des pays en développement et des pays en transition à ce commerce; le rôle de la FAO dans le renforcement des capacités des pays en développement en matière de commerce, s'agissant en particulier des besoins et des sources possibles d'assistance technique et financière pour le respect des critères et des normes techniques, d'assurance de qualité et de traçabilité, et en matière de négociations multilatérales. Pour les questions intéressant les pêches, le Sous-Comité peut aussi formuler ses observations sur le dialogue de la FAO avec les parties prenantes dans la chaîne de valeur et sur la collaboration de la FAO avec l'OMC ou avec d'autres organisations concernées, comme l'OCDE et la Banque mondiale. Il est également invité à faire part de ses vues concernant le réseau FISH INFONetwork.